

**Compte rendu de la réunion du
Comité de ligne "Sud de l'Aisne"
du 3 avril 2007 à Brasles**

PARTICIPAIENT À LA REUNION :

- REPRESENTANTS DU CONSEIL REGIONAL DE PICARDIE

Madame Michèle FUSELIER	Vice Présidente Aménagement du Territoire
Monsieur Daniel BEURDELEY	1 ^{er} Vice Président Chargé des Transports
Monsieur Franck BRIFFAUT	Conseiller Régional
Monsieur Frédéric LEONARDI	Directeur des Transports
Monsieur Philippe PINOLI	Chargé de Mission Transports Infrastructures
Madame Coralie DESHAIES	Conseillère technique
Madame Marie-Gaëlle DECOURTY	Chargée de Mission Transports Infrastructures

- REPRESENTANTS DE L'ETAT

Monsieur Bertrand BORY	Chef de Projet à la DREIF
------------------------	---------------------------

- REPRESENTANTS DES AUTORITES ORGANISATRICES PARTENAIRES

Monsieur Jean-Pierre PINON	Conseiller Régional de Champagne-Ardenne
Monsieur Pierre-Yves CAMPAGNE	Direction Infrastructures et Transports Région Champagne Ardenne

- REPRESENTANTS DE LA SNCF

Monsieur Maurice TESTU	Directeur Transilien à Paris Est
Monsieur Dominique VASTEL	Directeur Région SNCF d'Amiens
Monsieur Jean-Stéphane MONNET	Directeur délégué TER Picardie
Madame Geneviève CHANZY	Directrice de ligne TER Vallée de la Marne Direction Régionale SNCF de Reims
Monsieur Pierre BERTHELIN	Adjoint de Mme CHANZY

- REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES LOCALES

Monsieur Jacques KRABAL	Maire de Brasles Conseiller Général du canton de Château Thierry
Monsieur Thierry TRIQUET	Maire de Bonnesvalyn
Monsieur Marcel ROUSSEAU	Vice-Président du SITUACT et Maire-Adjoint de Château-Thierry
Monsieur Georges FOURRE	Conseiller général de Charly sur Marne
Monsieur Igor RONDEL	Chargé d'études Direction des Transports du Conseil Général de Seine et Marne
Madame Pascale ROUSSELET	Pays du Sud de l'Aisne (UCCSA)
Madame Joan TITUS-CARMEL	Conseillère municipale d'Oulchy le Château
Monsieur Bernard DELAMOTTE	Maire de Nogent l'Artaud
Monsieur Hervé GIRONNAY	Maire de Bazoches sur Vesle
Monsieur Claude PERLICAN	Maire de Saacy sur Marne

- USAGERS ET REPRESENTANTS DES ASSOCIATIONS D'USAGERS

Monsieur Victor ETIENNE	Président Association de l'Ourcq des Usagers du Train (AOUT)
Madame Jocelyne CATTIN	Usager
Monsieur Jean TRONSON	Usager de Château-Thierry
Monsieur Christian MAS	Président du Conseil de développement du Pays du Sud de l'Aisne
Madame Anne BOUDIN	Conseil de développement du Pays du Sud de l'Aisne
Monsieur CRUCHET	Usager
Madame Catherine PAQUIN	Usager
Monsieur Hervé TUGAUT	Usager
Monsieur Maurice TUGAUT	Usager
Monsieur Julien LAMBERT	Usager
Monsieur Jérôme HAQUET	Usager de Château-Thierry et association Vie et Paysages
Monsieur Christian PIERRE	Usager
Monsieur Alain JAEG	Membre du Conseil d'Administration de l'Association du Tourisme Ferroviaire de la Brie Champenoise et de l'Omois (TFBCO)

Monsieur MERMILLON	Usager
Monsieur MARTINEZ	Usager
Monsieur VANDERSWALMEN	Usager
Monsieur Christian MALLET	Usager de Château-Thierry
Monsieur Michel REMIOT	Agent SNCF
Monsieur Alain VALLEE	Usager
Madame Laurence VALLEE	Usager

- **ETAIENT EXCUSES**

- Monsieur ELU, Maire de Congy sur Terroine et Conseiller Général
- Monsieur PELLETIER, Ancien Ministre, Sénateur de l'Aisne
- Madame VENET, Maire de Vailly sur Aisne
- Monsieur Pierre MATHIEU, Vice Président Transport du Conseil Régional Champagne-Ardenne, représenté
- Monsieur LEROY, Maire d'Epernay, représenté
- Madame CAYEUX, Conseillère régionale et Maire de Beauvais
- Monsieur MASSERET, Président du Conseil Régional Lorraine
- Monsieur MUZART, Maire de Vierzy
- Madame RATTE, Préfet de l'Aisne
- Monsieur DUTREIL, Ministre des PME, du Commerce, de l'Artisanat et des Professions Libérales
- Madame DU GRANRUT, Conseillère régionale
- Messieurs les Président et Vice-Président du Conseil Général de la Meuse
- Monsieur BOURG-BROC, Député-Maire de Châlons en Champagne
- Monsieur Bertrand DELANOE, Maire de Paris
- Monsieur BRUYEN, Maire de Dormans



(Les participants se voient remettre la grille officielle des dessertes Vallée de la Marne à partir du 10 juin 2007 et Transilien Paris-Est Château-Thierry à partir des 10 juin et 9 décembre 2007)

Monsieur KRABAL ouvre la réunion en saluant la démarche participative menée avec succès par la région Picardie sur le dossier de la desserte de la Vallée de la Marne.

Madame FUSELIER rappelle la particularité de ce comité de ligne qui travaille depuis 2003 sur une ligne qui n'est pas encore une ligne ferroviaire régionale et sur une desserte qui ne verra le jour que le 10 juin. Elle remercie les associations et les usagers qui ont aidé la Région à concevoir cette nouvelle desserte interrégionale, véritable outil au service des usagers du Sud de l'Aisne. Elle rappelle enfin que la Région Picardie a su prendre ses responsabilités en faisant le choix d'étendre sa compétence d'Autorité Organisatrice des transports sur le secteur alors que de nombreux aspects financiers n'étaient pas encore bouclés avec l'Etat. Elle confirme aussi que c'est le sérieux de sa démarche qui a amené la Région à n'officialiser qu'aujourd'hui (c'est-à-dire quand toutes les incertitudes ont été levées) la desserte qui circulera à compter du 10 juin prochain. Elle salue enfin l'exemplaire coopération interrégionale sur ce dossier, matérialisée une nouvelle fois par la présence de

Monsieur PINON, Président de la commission Transport du Conseil Régional de Champagne-Ardenne.

Monsieur BEURDELEY est heureux de confirmer officiellement la consistance de la desserte le jour où le TGV a battu son record de vitesse. La desserte a été, en effet, intégrée dans la nouvelle Convention d'Exploitation du Service Public Ferroviaire en Picardie signée la veille (le 2 avril) entre le Directeur de la Région SNCF d'Amiens et le Président du Conseil Régional de Picardie. La Région Picardie a tenu ses promesses et ses engagements et finalement rassuré ceux qui doutaient encore, malgré les assurances répétées. Il salue la qualité du travail interrégional, entre élus et entre techniciens. Il rappelle que les négociations avec l'Etat ont été dures et que le sujet du matériel roulant fait encore l'objet de négociation. Cette question sera en effet traitée lors de la prochaine Commission Consultative d'Evaluation des Charges et demeure donc encore ouverte. En revanche, sur la desserte en elle-même, et si la Picardie a obtenu 100% des financements qu'elle attendait de l'Etat, il remercie le Président de la Région Picardie d'avoir joué le jeu de la solidarité régionale en acceptant de partager les charges non compensées de la Région Champagne-Ardenne. Il tient aussi à rassurer une nouvelle fois les usagers sur le fait que **cette desserte, bien que baptisée TER car gérée par les Régions via leur compétence transports régionaux de voyageurs, sera assurée par les mêmes locomotives et voitures qu'aujourd'hui, avec les mêmes temps de transports, les mêmes tarifs et qu'elle proposera toujours des liaisons directes entre Château et Paris. En revanche, il y aura désormais quotidiennement 22 trains au lieu de 16, à raison d'un par heure aux heures de pointe et d'un toutes les deux heures en heures creuses.**

Monsieur PINON salue lui aussi ce moment important. Les Régions ont partagé les mêmes préoccupations et la Région Champagne-Ardenne n'a jamais eu le moindre doute sur l'engagement de la Picardie. L'utilisateur est demeuré au cœur de la réflexion et la demande sera finalement satisfaite, autant vers Paris que vers Reims. Il rappelle que la consistance de cette desserte, construite par et pour les usagers, avait en effet un temps couru le risque d'être amputée de plusieurs trains si les négociations n'avaient pu aboutir avec l'Etat. Il remercie la Picardie pour sa collaboration et sa solidarité.

Monsieur LEONARDI expose que cette prise de compétence de la Région sur le secteur induit que la desserte de la Vallée de la Marne va désormais faire pleinement partie de la convention Région/SNCF et que c'est désormais la Région qui sera le donneur d'ordre de la SNCF. Celle-ci s'engage quant à elle sur une qualité de service qui peut faire l'objet de pénalités importantes et donc motivantes. Il précise aussi que la desserte Transilien, qui assure une partie de l'offre de Château-Thierry, va également connaître une évolution positive en se voyant ajoutés 5,5 allers-retours à compter de décembre 2007, et ce suite au vote du Conseil d'Administration du STIF en date du 28 mars dernier. Cette nouvelle desserte répondra à une des demandes des usagers picards par la mise en place d'un retour tardif de Paris Est à 22h55, que la desserte Vallée de la Marne n'avait pu mettre en place.

Monsieur TRIQUET remercie la Région mais demande si l'offre du week-end pourra être améliorée et si un train proposant une arrivée à Paris Est à 6h pourra lui aussi être un jour proposé.

Monsieur BEURDELEY annonce qu'une réflexion vient d'être entamée à l'échelle de la Région sur les dessertes du week-end.

Monsieur LEONARDI rappelle que le projet de création d'un TER Vallée de la Marne pour arriver à 6h à Paris a été abandonné devant les coûts avancés par la SNCF. Il demeure par contre confiant dans l'évolution des relations avec le STIF, avec qui le dialogue vient enfin d'être entamé, suite à sa prise de contrôle par la Région Ile-de-France. Un calendrier de travail a été proposé et l'ensemble de la desserte de Paris Est fera l'objet d'un balayage pour le service de décembre 2009. L'amorce d'un Meaux-Paris à Château-Thierry pourra certainement être étudiée à cette occasion.

Monsieur ROUSSEAU confirme le travail réalisé actuellement par le SITUACT afin de mettre en correspondance les horaires des lignes de bus et de cars avec les horaires enfin confirmés des TER de la Vallée de la Marne. Il regrette de ne pas avoir pu disposer des grilles horaires plus en amont mais comprend que leur diffusion officielle ne pouvait se faire qu'après leur adoption par les exécutifs régionaux.

Monsieur BEURDELEY précise néanmoins que ces grilles horaires n'ont plus évolué depuis les 6 derniers mois et que le contenu de l'offre était connu depuis longtemps.

Monsieur BRIFFAUT attend avec impatience les travaux qui seront menés avec le STIF, l'articulation des services étant vitale. La question de l'offre de week-end pourra également être traitée avec cet interlocuteur qui ne dispose pas des types de matériels adaptés aux faibles volumes.

Des usagers déplorent les retards actuels sur Paris Est.

Monsieur VASTEL confirme que les derniers travaux réalisés actuellement préalablement au lancement du TGV perturbent en effet la qualité de service. En revanche, il annonce que le seuil de qualité et le montant des pénalités fixés par la Région dans la convention Région/SNCF vont motiver la SNCF à être la plus efficace possible.

Monsieur BEURDELEY justifie cette plus grande exigence de la Région, qui a considérablement investi dans le renouvellement du parc de matériel roulant de la SNCF mais aussi dans la rénovation de l'infrastructure afin de lui donner les moyens d'assurer la qualité de service attendue par les usagers. A la SNCF de tenir désormais ses engagements. La Région a aussi demandé à la SNCF que lui soit proposé d'ici 6 mois un système d'indemnisation des voyageurs en cas de non-qualité.

Monsieur TRONSON salue la fin heureuse d'une longue aventure qui a vu les élus et associations se mobiliser depuis 2002 afin d'empêcher la SNCF de réduire son offre Grandes Lignes. Il remercie les élus et place sa confiance dans la Région, désormais garante du service public. Les associations ont désormais un interlocuteur, notamment via les Comités de Ligne. Il critique toutefois la qualité de service actuelle et les méthodes de la SNCF pour gérer les réclamations des usagers.

Monsieur TRIQUET demande si, dans la Convention, la Région est allée jusqu'à conseiller des mutualisations de locomotives entre activités SNCF afin de garantir la fiabilité du service?

Monsieur LEONARDI précise que la Convention a préservé son autonomie de gestion à la SNCF, et notamment sur ses modes de productions. C'est plutôt la batterie d'indicateurs et de pénalités mise en place qui l'incitera à produire mieux voire à modifier ses méthodes. La Région a souhaité ne pas se mêler des questions d'exploitation de matériel roulant. Elle préfère conserver des relations clients / fournisseurs avec la SNCF. Le principe de base dans lequel s'inscrit cette nouvelle convention demeure « chacun son métier ».

Monsieur MAS évoque l'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite à Château-Thierry. Il s'étonne de certaines interdictions de traversée de voies.

Madame BOUDIN témoigne de la présence d'un chariot élévateur mais de l'inadaptation des rampes qui rend son utilisation impossible.

Monsieur VASTEL confirme la complexité pour la SNCF de rendre toutes ses gares et matériels roulants accessibles. Elle va pourtant investir 500 millions d'euros afin de mettre en œuvre les orientations de la Loi de 2005. D'ici fin 2008, le service « Accès Plus » renseignera, au numéro de téléphone 3635, tous les usagers potentiels afin de leur préciser les gares et trains accessibles.

Monsieur BEURDELEY évoque le Schéma Régional d'Accessibilité actuellement en cours de rédaction par la Région avec la collaboration des associations. Il encourage par contre toutes les collectivités territoriales à une réflexion plus globale sur la chaîne de déplacement, de domicile à domicile en prenant en compte trottoirs, bus, gares...

Monsieur VASTEL rappelle enfin que la prise en charge d'une PMR implique une vraie responsabilité juridique. La Présidente de la SNCF a toutefois demandé à ce que les cheminots ne se cachent pas derrière le juridique mais estiment et assument la part de dangerosité induite par l'arrêt de circulations visant à permettre de faire traverser des voies à une PMR. La SNCF souhaite plutôt orienter vers une gare et un train véritablement accessible que de prendre le moindre risque pour la sécurité des personnes. Il s'agira désormais de ne plus rendre service mais de rendre un service.

Monsieur BRIFFAUT confirme le risque existant en gare de Château-Thierry, située en courbe, et où le système de signalisation BAL, très moderne, annonce les trains au dernier moment, ce qui génère des restrictions très importantes. En revanche, la disparition prochaine des directs Grandes Lignes, dont beaucoup ne s'arrêtaient pas en gare, remplacés par des TER Vallée de la Marne s'y arrêtant tous, pourrait permettre d'assouplir les procédures de sécurité.

Un usager demande à bénéficier de la distribution de bulletins de retard en gare de Paris Est.

Monsieur TESTU confirme que les retards de trains Transilien sont disponibles et imprimables sur le site Internet Transilien.com.

Monsieur VASTEL va en vérifier les modalités pour les trains GL actuels et pour les futurs TER Vallée de la Marne.

Un usager demande si des comptages permettent d'apprécier et de réagir à l'augmentation constante des fréquentations.

Monsieur BEURDELEY confirme que la Région cofinance des comptages semestriels afin de permettre à la SNCF d'adapter l'offre ou les compositions de rames.

Un usager déplore la vétusté du matériel roulant proposé par le STIF sur la desserte Transilienne, il attend avec impatience les livraisons des futures NAT (Nouvelle Automotrice Transilien) et espère une augmentation des dessertes à La Ferté sous Jouarre, d'où plus de 2.500 voyageurs partent vers Paris tous les matins.

Madame FUSELIER remercie les participants et conclut la réunion en leur donnant rendez-vous pour les prochains comités de ligne qui continueront de rythmer la vie de cette desserte.

